

23. DIFFÉRENCES HOMMES-FEMMES DANS LES PERSPECTIVES D'EMPLOI

En 2009, 61 % environ des femmes des pays de l'OCDE faisaient partie de la population active, contre 80 % pour les hommes. Élargir l'accès des femmes au marché du travail nécessiterait un arsenal de politiques englobant : l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur et à la formation ; des mesures permettant de concilier travail et vie de famille ; et des outils pour renforcer l'égalité entre hommes et femmes au travail.

Des variations de taux d'activité hommes-femmes de plus de 20 points de pourcentage ont pu être observées en Turquie, en Italie, au Mexique, en Corée et en Pologne. En Pologne et au Mexique, elles s'expliquent par le taux d'activité particulièrement faible des femmes dans les régions essentiellement rurales. En Italie, en Corée et en Turquie, l'écart entre les taux d'activité des hommes et des femmes est souvent marqué dans les régions essentiellement urbaines, comme Istanbul (Turquie) et Incheon (Corée), ainsi que dans les zones urbaines de taille moyenne en Italie (graphique 23.1). Les différences de taux d'activité des femmes d'une région à l'autre font penser que l'existence et l'utilisation de services permettant de concilier travail et vie de famille (garde des enfants et structures d'accueil pré-primaire, congés parentaux, politiques fiscales et versement d'allocations familiales) sont aussi très variables à l'intérieur d'un même pays.

Les femmes sont moins représentées que les hommes dans la population active des pays déjà caractérisés par un faible taux d'activité et par de fortes disparités géographiques comme la Turquie, la Pologne et l'Italie (graphique 23.2). Les inégalités régionales de taux d'activité, mesurées ici par l'indice de Gini, se sont généralement réduites entre 1999 et 2009, du fait de la progression des actifs dans les régions peu favorisées, notamment en Grèce, en France, au Portugal et au Royaume-Uni. D'après l'indice de Gini, ces inégalités ont le plus diminué en Irlande, étant donné, d'une part, l'augmentation de la population active dans des régions où le taux d'activité était faible avant 2007 et, d'autre part, la baisse spectaculaire du taux d'activité à Dublin durant la période 2009-10. C'est en Islande, en Italie et en Nouvelle-Zélande qu'elles se sont le plus creusées, car le taux d'activité a davantage augmenté dans les régions où il était déjà élevé (graphique 23.2).

Le taux d'emploi des femmes a régulièrement grimpé dans les pays de l'OCDE jusqu'en 2007, année où il a atteint 57.2 %, avant de descendre à 56.7 % en 2009 du fait des pertes d'emploi consécutives à la récession. En 2009, dans 25 % environ des régions de l'OCDE, moins d'une femme sur deux occupait un emploi. Les écarts régionaux de taux d'emploi féminin étaient les plus prononcés en Italie,

Espagne, États-Unis, France, Portugal, Mexique et République slovaque (graphique 23.3).

Les taux d'emploi sont généralement élevés parmi les travailleurs qui ont suivi des études supérieures, les écarts hommes-femmes étant plus importants dans les groupes de population relativement peu instruits (voir OCDE, *Regards sur l'éducation 2010*). La corrélation entre instruction poussée et emploi féminin au niveau régional n'a pu être vérifiée que par le biais de la formation reçue par l'ensemble de la population active ; une relation linéaire positive a été établie pour 17 des 23 pays considérés (graphique 23.4).

Définitions

Les actifs occupés sont toutes les personnes qui, au cours de la semaine de référence, ont travaillé pendant au moins une heure en contrepartie d'un salaire ou d'un bénéfice, ou qui étaient temporairement absentes de leur travail. Les travailleurs familiaux sont pris en compte.

Le taux d'emploi des femmes est le rapport entre l'emploi féminin et la population de femmes d'âge actif (âgées de 15 à 64 ans).

Le taux d'activité est le rapport entre la population active et la population d'âge actif. La population active se définit comme la somme des actifs occupés et des chômeurs.

Sources

OCDE, base de données régionales, <http://dotstat/wbos/>.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveau territorial

1999-2009 ; TL3.

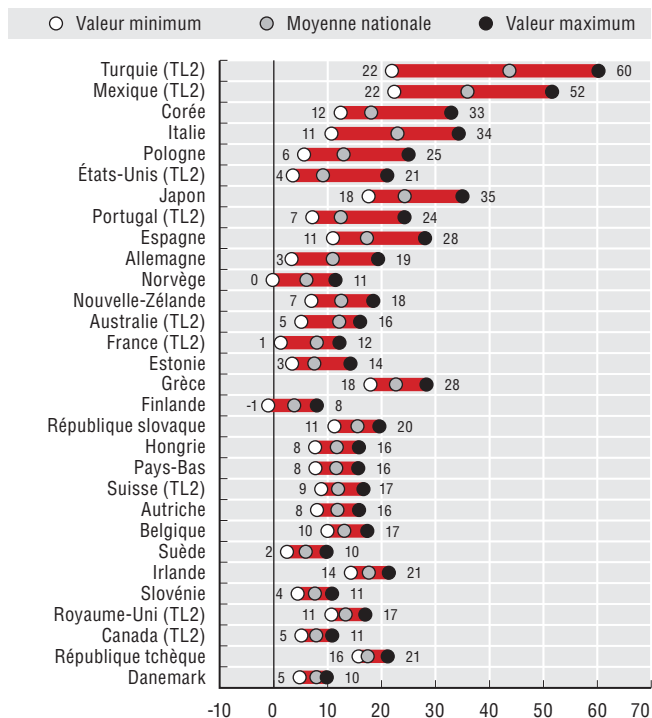
Régions TL2 pour le taux d'activité des femmes pour l'Australie, le Canada, les États-Unis, la France, le Mexique, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suisse et la Turquie.

Notes des graphiques

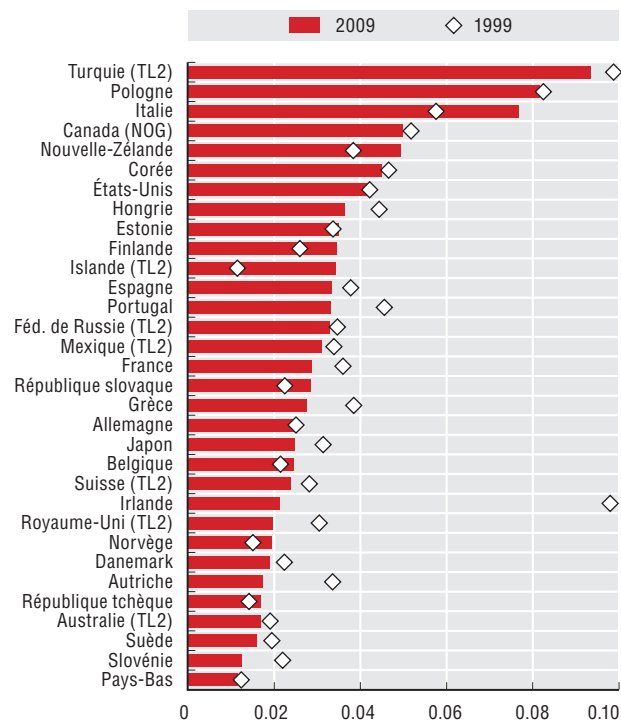
23.3 : Données régionales non disponibles pour la Turquie.

23. DIFFÉRENCES HOMMES-FEMMES DANS LES PERSPECTIVES D'EMPLOI

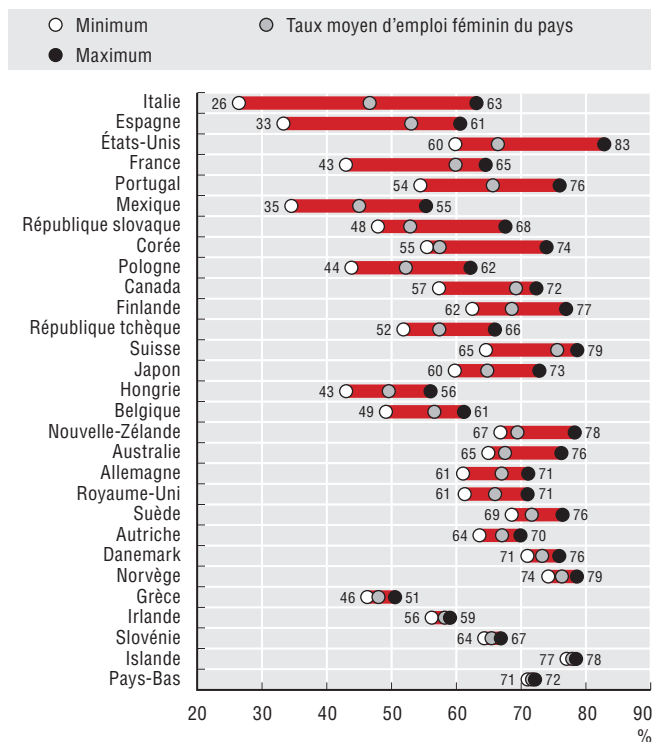
23.1. Variation des taux d'activité hommes-femmes, valeurs minimum et maximum dans les régions TL3, 2009



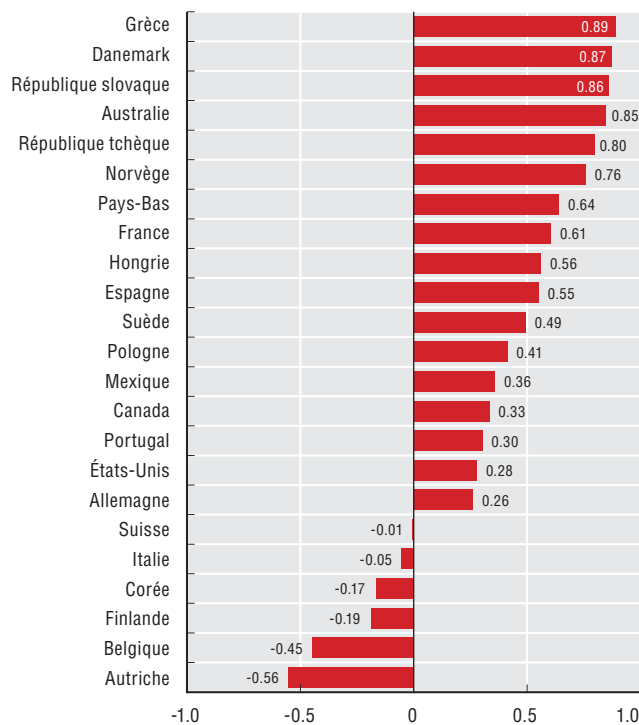
23.2. Indice de Gini des taux d'activité dans les régions TL3, 1999 et 2009



23.3. Classement des pays selon l'ampleur des écarts de taux d'emploi féminin dans les régions TL2, 2009



23.4. Corrélation de Pearson entre taux d'emploi féminin et niveau élevé d'instruction, 2008



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932439824>



Extrait de :
OECD Regions at a Glance 2011

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/reg_glance-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « Différences hommes-femmes dans les perspectives d'emploi », dans *OECD Regions at a Glance 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/reg_glance-2011-28-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.